



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mai, 6, 19 et 26 juin 2017

Permis de construire / démolition

- Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, parcelle 199, ch. de la Léchère 11
- Remplacement d'une tabatière et pose de 3 velux, parcelle 21, impasse Docteur-Tissot 4
- Construction d'une maison avec studio, de 3 places de parc et 1 couvert, parcelle 58, route de Cottens 26
- Construction d'une maison familiale, 3 places de parc et d'un couvert à voiture, parcelle 58, route de Cottens 24

A pris acte :

- du résultat du contrôle radar à la route de Cottens du 23.03.2017 (véhicules contrôlés 240, dénoncés 22)
- de la fermeture de la route entre Cottens et Grancy du 26 au 27 mai en raison du Tour du Pays de Vaud
- du résultat du contrôle radar à la route de Cottens du 26.04.2017 (véhicules contrôlés 295, dénoncés 9)
- de la demande déposée par les MBC auprès du Canton et de la Confédération de prolonger la ligne de bus 730 (Morges – Cossonay via Cottens) de Cossonay-Ville jusqu'à la gare de Cossonay-Penthalaz via Gollion

A décidé :

- de baptiser l'avenue Delamuraz, inaugurer le nouvel auvent de la cabane des bois et présenter les arbres présidents le dimanche 18 juin
- d'adopter le rapport de gestion pour l'année 2016
- d'adopter le nouveau règlement de la cantine scolaire « Grantine »
- d'adopter le cahier des charges de la concierge du collège et de la salle villageoise
- de fixer la date pour la réception des nouveaux habitants et nouveaux citoyens au jeudi 7 septembre 2017

A adjugé les travaux / mandats :

- Cabane des bois : grille mécanique pour foyer extérieur, Walter Schmutz, Cuarnens
- Quartier de la laiterie : étude de valorisation financière, i Consulting SA, Lausanne
- PGA : étude pédologique des SDA, Ecoscan SA, Lausanne
- Cabane des bois : location de 2 WC mobiles pour le 18 juin, TOI TOI AG, Buchs /ZH)
- Chemin de la Léchère : réfection du bord de la chaussée, Frutiger SA Vaud, Bussigny

La Municipalité